

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2793 - MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2016

BONNE GOUVERNANCE

Un projet de code de gestion des finances publiques

L'Assemblée nationale a adopté lundi en séance plénière un Code de transparence et de responsabilité pour une gestion saine des finances publiques au Congo.

Ce nouveau code composé de onze titres développés en soixante-douze articles s'impose à toutes les administrations publiques. Son objectif, a précisé le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Calixte Nganongo, est de doter l'État des principes d'une bonne gouvernance de ses deniers.

« Ce projet de loi s'inscrit dans le processus de transposition dans la législation congolaise des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Cémac, relatives au code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques », a-t-il indiqué. [Page 3](#)



Le présidium de l'Assemblée nationale lors de la plénière

JUSTICE

Vers la levée de l'immunité parlementaire d'André Okombi Salissa

Dans une déclaration rendue publique le 20 décembre, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko-Gakala, a saisi l'Assemblée nationale pour solliciter la levée de l'immunité parlementaire d'André Okombi Salissa, député de Lékana, dans les Plateaux afin qu'il réponde de ses actes devant la justice.

La demande du procureur fait suite à la saisie, le 21 novembre, d'un arsenal d'armes de guerre au domicile de cet ancien



ministre situé dans le 9^e arrondissement de la capitale.

[Page 3](#)

CONGO-RCA

L'homme d'affaires Claude Wilfrid Etoke reçu par le président centrafricain

Après sa décoration au titre de commandeur dans l'ordre du mérite centrafricain, le patron de la Société africaine de recherche pétrolière et distribution (SARPD-Oil), Claude Wilfrid Etoke a été reçu en audience, le week-end dernier, par le président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange Touadera.

[Page 3](#)

DIPLOMATIE

Un nouvel ambassadeur de Belgique accrédité au Congo

Trois nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo ont présenté hier les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso. Parmi eux, Bertrand de Crombrughe de Picquendaële accrédité par le Royaume de Belgique, après un passage à vide de près de quatre ans, suite au rappel de Jan De Bruyne par sa hiérarchie en janvier 2013.

Depuis, la Belgique avait fermé son ambassade au Congo courant 2015 pour « des raisons budgétaires », et le nouvel ambassadeur a sa résidence à Kinshasa, en RDC. Le chef de la diplomatie congolaise a également reçu Piotr Jozef Mysliwiec et Atef Mustafa Odeh qui conduiront désormais les missions diplomatiques respectives de la Pologne et de la Palestine au Congo. [Page 10](#)

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les importateurs garantissent la fourniture du marché en produits alimentaires

Les importateurs de produits alimentaires entendent éviter la rupture des denrées de première nécessité sur le marché congolais en cette période des fêtes de fin d'année. [Page 3](#)

RDC

Neuf morts dans des violences mardi à Kinshasa

Neuf personnes ont été tuées dans des violences à Kinshasa hier, jour qui marquait la fin du mandat du président Joseph Kabila, a déclaré à l'AFP le porte-parole du gouvernement de la République démocratique du Congo. [Page 10](#)

ÉDITORIAL Sang-froid

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Sang-froid

Rester calme, garder son sang-froid, ne pas perdre courage même si le cours des événements laisse craindre le pire, tel est le meilleur conseil que l'on puisse donner dans le moment présent à nos frères et sœurs de la République démocratique du Congo. Ayant vécu nous-mêmes les terribles épreuves de la guerre civile, nous savons mieux que quiconque à quel point la maîtrise de soi, individuelle et collective, est nécessaire dans le temps où tout semble sur le point de se déliter et où la passion semble l'emporter sur la raison.

Alors que Kinshasa vit à nouveau des heures difficiles et que rien ne permet de dire si les tensions présentes s'apaiseront, ayons conscience que des hommes et des institutions, loin de baisser les bras comme le feraient tant d'autres, consacrent toute leur énergie à la recherche d'une solution pacifique à la crise qui menace la RDC dans son ensemble. Si le Pape François lui-même a reçu au Vatican, ces dernières heures, les plus hautes autorités de l'Église congolaise c'était pour leur rappeler que dans une phase aussi délicate de l'Histoire de leur pays, leur mission est bien de continuer à apaiser les esprits, à prêcher la concorde, à développer le dialogue, bref à ne pas se retirer du débat vital qui se déroule sur l'autre rive du fleuve.

N'oublions pas également que le Congo, notre Congo, loin de fermer les yeux sur ce qui se passe en face de lui s'est engagé lui aussi et depuis de long mois dans la quête de la paix, de la liberté, de la sécurité. S'il l'a fait par la voix de Denis Sassou N'Guesso, son président, c'est bien sûr parce que Kinshasa et Brazzaville étant les deux capitales les plus proches du monde rien de ce qui se passe en face de nous ne saurait nous laisser indifférents ; mais c'est aussi par ce qu'ayant vécu il y a quelques années le terrible drame de la guerre civile il sait que rien ne peut remplacer le dialogue dans la recherche de la paix.

Quels que soient les événements à venir dans le court ou le long terme, gardons présent à l'esprit le fait que ni la force, ni la violence ne peuvent résoudre les conflits qui déchirent les nations. Et faisons confiance à ceux qui s'efforcent de réconcilier le peuple congolais avec lui-même. Tôt ou tard les idées qu'ils défendent finiront par s'imposer.

Les Dépêches de Brazzaville

INSTITUTIONS

Le Congo bientôt doté d'un Conseil national de dialogue

Au cours d'une séance plénière ce lundi 19 décembre à Brazzaville, conformément à la nouvelle Constitution, l'Assemblée nationale du Congo a adopté après examen le projet de loi relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil national de dialogue, et deux autres sur les Conseils consultatifs des sages et des notabilités traditionnelles et de la société civile.

Le débat était houleux dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès de Brazzaville, où la chambre basse du Parlement congolais devait passer au peigne fin avant leur adoption trois projets de loi suivis de près par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou et le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement local, Charles Nganfoumo.

Prévu par l'article 228 de la nouvelle Constitution, le Conseil national du dialogue est un organe de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la nation sur les grands problèmes politiques d'intérêt national. Composé de toutes les forces vives de la nation, le Conseil national de

appelé à en apprécier la pertinence. », a répondu Raymond Mboulou, qui tentait de rassurer un élu de l'opposition qui déplore la « faible représentativité » des membres de l'opposition. « L'adoption de cette loi organique participe de la mise en application de la nouvelle Constitution », a ajouté le président de la Commission affaires juridiques et administratives de l'Assemblée, le professeur Placide Moudoudou.

La même ambiance est ressentie dans l'hémicycle lors que les députés se sont lancés dans l'examen du deuxième texte relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil consultatif des sages et des notabilités. Il s'agit d'un organe placé sous l'autorité du chef de l'Etat et chargé d'émettre des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'Etat et de faire des suggestions pouvant contribuer à une gestion politique conséquente.

Malgré son adoption à l'unanimité ou presque, le projet de loi sur la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif des sages a néanmoins suscité une question sur la dénomination des chefferies traditionnelles au Congo, laquelle reste



Les députés présents à la plénière

dialogue est placé sous l'autorité du chef de l'Etat.

En effet, lors des discussions en plénière, les élus nationaux se sont interrogés sur la qualité de la personnalité devant présider cet organe, la nature juridique des décisions du conseil, l'opportunité de ce projet de loi à un moment où le pays traverse une situation financière délicate causée par la crise économique et financière, ainsi que le risque de chevauchement de compétences entre la nouvelle institution et le médiateur de la République. « Le Conseil national de dialogue ne donne que des avis et suggestions au président de la République qui est

entièrement posée. Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a promis mettre sur pied une commission d'experts en charge de rétablir les faits historiques, c'est-à-dire confirmer ou infirmer l'existence d'un roi de Mbaya aux côtés des rois Makoko et Loango. Après l'adoption de cette loi organique, les élus nationaux ont également approuvé à l'unanimité un dernier texte proposé par le ministère de l'Intérieur sur la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales au Congo.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbanguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

André Oko-Gakala demande la levée de l'immunité parlementaire du député André Okombi Salissa

Dans une déclaration rendue publique le 20 décembre à Brazzaville, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko-Gakala, a saisi l'Assemblée nationale pour solliciter la levée de l'immunité parlementaire du député de Lekana, dans les Plateaux, André Okombi Salissa, afin de permettre à la justice d'engager des poursuites pénales contre lui. Rappelons qu'en date du 21 novembre, le procureur de la République avait présenté à la presse un arsenal d'armes et munitions de guerre qui serait saisi au domicile de l'ancien ministre André Okombi Salissa.

Au regard de l'extrême gravité des faits, a dit André Oko-Gakala, le parquet avait ouvert une information judiciaire contre les nommés Gisèle Ngoma, épouse d'André Okombi Salissa, et Roland Ngambou, son cousin. Le magistrat instructeur en charge du dossier a saisi le parquet pour solliciter un réquisitoire supplétif visant André Okombi Salissa. Tenant compte de son statut de parlementaire, a indiqué le procureur de la République, la justice ne peut engager des poursuites judiciaires contre lui qu'après la levée de son immunité parlementaire.

Rédaction

FORMATION QUALIFIANTE

Le PDCE connaît un problème de financement

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), signé entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale en 2013, risquerait de retarder la mise en œuvre des activités du projet prévue pour un mandat de cinq ans

Le retard du fonctionnement de ce projet est dû au gouvernement congolais qui n'a versé qu'une seule tranche de fonds en contrepartie de près de 3 milliards FCFA depuis le 30 octobre 2014, date de la mise en vigueur du projet, a expliqué le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi lors de la première réunion du comité de pilotage du projet tenue le 20 décembre, dans la salle de conférences du ministère des Affaires étrangères.

Le coût global du projet s'élève à 16 milliards FCFA, dont 11 millions pour la contribution de la partie congolaise et cinq millions pour la Banque mondiale. Le coordonnateur a déclaré : « sur cinq échéances prévues dans l'accord de financement, le gouvernement n'a versé qu'une seule tranche. S'il n'y a pas de fonds de contrepartie disponible les contrats avec les nouveaux prestataires ne seront pas exécutés en 2017 ».

Il poursuit que le projet a rencontré des contraintes dans sa mise en œuvre. Parmi celles-ci, figurent, le retard dans le démarrage du projet ; la limitation des prestataires de formation et des maîtres artisans ; la limitation des capacités d'accueil des stagiaires dans les entreprises ; le manque d'appui pour assurer l'accompagnement des jeunes ; la non prise en charge de l'équipe des fonctionnaires du projet ; le changement de trois coordonnateurs du projet en ce laps de temps, etc.

Lydie Gisèle Oko

Auxence Léonard Okombi a émis le souhait au gouvernement de financer les fonds pour la mise en œuvre de la totalité des nouveaux contrats pour les deux composantes.

A la Banque mondiale, il a demandé des fonds additionnels aux ministères du Plan et des Finances, une allocation budgétaire séparée du projet permettant le paiement des primes aux fonctionnaires travaillant sur le projet.

Notons que la réunion du comité de pilotage du projet a été ouverte par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Jean Ngakosso.

Il a expliqué que ce comité a été mis en place pour l'atteinte des objectifs fixés. Il a pour mission d'approuver le plan de travail et le budget annuel du projet avant leur transmission à la Banque mondiale. « Les membres du comité sont les administrateurs du projet. A ce titre, ils doivent identifier les maux qui peuvent entraver la bonne marche du projet et d'en esquisser les meilleures pistes de solutions », a conclu le directeur de cabinet.

Le PDCE a pour objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences dans l'emploi et l'entrepreneuriat pour 15.000 jeunes vulnérables vivant en zones urbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire. La première vague de formation a concerné 1.490 apprenants répartis dans différents ateliers. La formation est basée sur les filières comme la menuiserie ; l'électricité ; la soudure ; la mécanique auto ; gouvernance de maison ; la transformation agroalimentaire ; la coiffure ; la pâtisserie ; la plomberie et bien d'autres.

FINANCES

Un nouveau code destiné à la transparence et la responsabilité dans la gestion des deniers publics

Le Congo vient de franchir une étape importante en matière de gouvernance financière. La chambre basse du Parlement congolais a adopté le 19 décembre dernier le projet de Code sur la gestion saine des finances publiques, conformément aux directives de la Communauté économique monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac).

Le nouveau code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques qui conditionne la gestion saine des comptes publics par des acteurs publics en charge de la gouvernance financière au Congo, est composé de 11 titres développés en 72 articles. Il s'impose à toutes les administrations publiques.

Le texte traite à la fois des matières qui se rapportent à la légalité et aux opérations financières publiques ; aux attributions et à la responsabilité des institutions ; à la conformité au cadre économique national ; à l'élaboration et la présentation des budgets publics ; à la mise en œuvre des procédures et recouvrements des recettes et à l'exécution des dépenses ; au contrôle des politiques et coopérations financières ; aux interventions de la presse et des organisations de la société civile... D'après le ministre

congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Calixte Nganongo, il s'agit de doter l'Etat des principes de gestion saine des Finances publiques. Par ailleurs, « le projet de loi s'inscrit dans le processus de transposition dans la législation congolaise des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Cémac, relatives au code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques du 19 décembre 2011 à Brazzaville », a indiqué le ministre des Finances.

En effet, les dirigeants de la Cémac dans leurs directives avaient défini les principes et obligations que tous les Etats membres doivent respecter dans leur législation et leurs pratiques. « Il s'agit de permettre au système des finances publiques de la sous-région de s'aligner sur les

bonnes pratiques et les normes internationales », a-t-il expliqué aux députés.

Les dispositions pratiques que le gouvernement de la République entend prendre consistent à observer le principe de l'intégrité et des aptitudes des acteurs publics dans la gestion des finances publiques. Le gouvernement devait aussi relancer le processus qui vise à interconnecter les régies financières, notamment les directions du Budget, des Douanes, du Trésor public et des Impôts.

Une volonté d'assurer le contrôle et la traçabilité dans la gestion, le recouvrement des recettes et l'exécution des dépenses publiques que semblait afficher le ministre congolais des Finances, lors qu'il avait sillonné en août 2016 les différentes directions générales sous sa tutelle.

Notons qu'après l'adoption de ce nouveau code, les élus nationaux ont examiné et approuvé le rapport de la Commission économie et Finances sur le projet de loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2015.

Fiacre Kombo

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les importateurs garantissent la fourniture du marché en produits alimentaires

Les importateurs de produits alimentaires entendent éviter la rupture des denrées de première nécessité sur le marché national en cette période de fête de fin d'année. Ils l'ont fait savoir le 20 décembre à Brazzaville, au cours d'un échange avec le ministre du Commerce extérieur et de la consommation Euloge Landry Kolelas.

Pour le ministre Kolelas, les importateurs du Congo contribueront à la réussite de la fête de fin d'année en garantissant l'approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires. Il a insisté sur l'observation de la réglementation qui commande notamment la commercialisation des produits de bonne qualité.

Le ministre du Commerce a également éclairé

la lanterne des importateurs sur les opérations de contrôle commercial portant entre autres, sur le respect des prix homologués, le retrait des produits périmés et l'émission des factures de vente, etc. Il a précisé que les agents contrôleurs de l'Etat commis à cette tâche devraient se munir des ordres de mission dûment signés par leur hiérarchie.

Les importateurs ont réitéré au ministre du Commerce leur disponibilité à assurer l'approvisionnement régulier des marchés en denrées alimentaires et autres produits de première nécessité.

Les importations alimentaires du Congo sont estimées annuellement à quelque 500 milliards de francs CFA, selon le ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

Christian Brice Elion

CONGO-RCA

L'homme d'affaires Claude Wilfrid Etoaka reçu par le président centrafricain

Après sa décoration au titre de Commandeur dans l'ordre du mérite centrafricain, le patron de la Société africaine de recherche pétrolière et distribution (SARPD-Oil), Claude Wilfrid Etoaka a été reçu en audience, le week-end dernier, par le président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange Touadera.

L'homme d'affaires congolais qui reste très actif en RCA dans un contexte difficile a lancé, le 16 décembre à Bangui, trois stations-service au cours d'une cérémonie patronnée par le Premier ministre centrafricain, Mathieu Simplicie Sarandji qui, quelques heures après lui remettait au nom du chef de l'Etat, les insignes de sa décoration au titre de Commandeur dans l'ordre du mérite centrafricain.

Cette distinction n'est pas la première pour Claude Wilfrid Etoaka sur la scène africaine, en guise de reconnaissance de ses efforts. Le 30 avril dernier, il recevait, à Abidjan en Côte d'Ivoire, le prix de « Bâtisseur de l'économie africaine », lors du gala éponyme, qui consacre chaque année, les personnalités du continent qui apportent une contribution substantielle au développement économique et social de l'Afrique.

La Rédaction

DOTATION

L'ambassade du Venezuela offre des kits scolaires aux élèves de l'école primaire Jacques Opangault

Au total 200 kits scolaires ont été remis, le 16 décembre, aux enfants de cet établissement scolaire, situé à Talangai dans le sixième arrondissement de Brazzaville, par l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Norma Borges, accompagné du deuxième secrétaire, Joseph Frasca.

Cet acte s'inscrit dans le cadre de l'accomplissement des principes énoncés dans la Constitution, ainsi que le projet de société socialiste 2013-2019, et l'agenda Afrique, dans le cadre des lignes directrices qui régissent les actions de la politique étrangère du gouvernement bolivarien à travers le programme « Parrainer une école en Afrique ».

Remettant ce don, l'ambassadeur Norma Borges, a déclaré que le programme « Parrainer une école en Afrique », est un instrument de coopération socialiste, humaine et inclusive, fondée sur les principes fondamentaux de la politique étrangère du gouvernement bolivarien, et de la coopération sud-sud, mise en œuvre par le gouvernement du Venezuela par le biais du vice-ministre pour l'Afrique depuis 2006. Ce programme est destiné à soutenir et à renforcer le processus de l'enseignement et apprentissage des enfants de l'enseignement primaire en Afrique sub-saharienne.

« Je saisis cette occasion pour



La photo de famille avec les élèves de l'école primaire Jacques Opangault

mettre en évidence le lègue et l'engagement profond de l'ancien président commandant Hugo Chavez Frias aux enfants du pays, en particulier la responsabilité de l'État à offrir toutes les opportunités et possibilités à chaque enfant d'avoir le droit à l'éducation comme un droit naturel, comme un droit inhérent de chaque être humain, leur permettant de devenir des citoyens avec le sens patriotique, responsables et moteurs du développement

et de l'avenir de la nation », a-t-elle déclaré.

La diplomate vénézuélienne a souligné que la politique étrangère bolivarienne, a été élargie et a atteint le continent africain pour contribuer à travers le programme « Parrainer une école en Afrique », à matérialiser l'un des objectifs du gouvernement et de la révolution bolivarienne, de donner aux enfants défavorisés du Congo, la possibilité de poursuivre leurs études en les motivant à la recherche de la

connaissance. « Le caractère humaniste avec lequel a été conçue l'actuelle Constitution bolivarienne et dans le cadre des relations d'amitié et de coopération avec les pays du monde, et sa vision multicentrique, multipolaire et inclusive, ressortent des valeurs suprêmes comme le droit à l'éducation, à la vie, à la santé et des principes tels que la solidarité, la complémentarité, le bien commun et le bien-être de l'humanité », a-t-elle conclu.

Réagissant à ce don au nom de son ministre, le directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Daniel Gang, assisté du directeur départemental de l'enseignement de Brazzaville, Charles Awassa, a déclaré que cet acte fait suite à la concertation que l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela a eue avec le ministre Anatôle Collinet Makosso, courant le mois de juillet dernier.

« Aujourd'hui, le travail est concentré sur la mise en œuvre de cette stratégie. Au total des besoins dans le cadre de cette mise en œuvre, il y a la collecte des fournitures et la construction des infrastructures scolaires. En suivant le discours de madame l'ambassadeur, par-delà le geste qu'elle vient de faire, nous sommes heureux d'apprendre que très prochainement, au nom de la République bolivarienne du Venezuela et de son président Nicolas Maduro, elle va poser d'autres actes constructifs en l'occurrence, la construction du mur du collège Jacques Opangault ; la construction des latrines de l'école primaire Jacques Opangault et bien d'autres choses... Nous avons tout l'espoir que cette coopération restera toujours consolidée et dont la longévité est établie », a déclaré Daniel Gang.

Bruno Okokana

3^e CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SCIENCE

Le rôle de l'innovation technologique dans la diversification de l'économie, au centre des débats

Le Conseil supérieur de la science et de la technologie (CSST) a ouvert le 20 décembre à Brazzaville, sa troisième session. A cette occasion, les experts et chercheurs congolais débattent du rôle que peuvent jouer la recherche scientifique et l'innovation technologique dans la diversification de l'économie congolaise.

Des experts et chercheurs congolais, spécialisés dans divers domaines d'activités participent à ce grand rendez-vous scientifique sur le thème : « Rôle de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans la diversification de l'économie nationale ».

Pendant trois jours, en plénière et en commissions, ces chercheurs vont réfléchir à cette problématique, en vue de prouver à tous, le rôle essentiel que la recherche scientifique et l'innovation technologique peuvent jouer dans la diversification de l'économie nationale. Pour éclairer les participants, cinq sous thèmes tirés du thème central seront tour à tour développés par les experts et chercheurs.

Au nombre des sous thèmes prévus, on note entre autres : Apport de l'agroforesterie dans la préservation des écosystèmes forestiers, dans l'amélioration des pratiques agricoles et la fertilité des sols ; la gouvernance et le financement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

D'autres sous thèmes d'intérêt capital comme l'apport de l'innovation au Congo dans la diversification de l'économie ; la création des emplois et dans l'assurance ; Mieux utiliser et servir des TIC pour une révolution scientifique accélératrice d'une économie diversifiée et inclusive, sont aussi au programme. Dans son mot d'usage, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Hellot Matson Mampouya, a fait savoir qu'en ce qui concerne la recherche scientifique et l'innovation technologique, le Congo est sur la bonne voie.

« Après les résultats obtenus en 50 ans de travaux acharnés avec les partenaires français, la recherche congolaise a réussi l'exploit de l'amélioration génétique des espèces forestières tropicales et des plantations clonales d'eucalyptus hybrides. Grâce à ces résultats, la recherche congolaise est en mesure d'instaurer dans notre pays, la pratique de l'agroforesterie », a-t-il souligné.

Rappelons que le Conseil supérieur de la science et de la technologie est un organe consultatif de concertation entre les acteurs de la recherche et les partenaires représentant les secteurs productifs et socio-culturels. Il éclaire le gouvernement sur les grands choix de la politique scientifique et technologique.

Firmin Oyé

NECROLOGIE



Hortensia Olabouré, agent des Dépêches de Brazzaville, l'église Assemblée du Christ Ressuscité et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, le pasteur, oncle et grand-père pasteur Olabouré Sébastien, survenu le vendredi 16 décembre 2016 à 14 heures. La veillée mortuaire se tient au n° 63 de la rue Boundji à Talangai (arrêt marché Talangai). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



Au terme de 45 jours du rappel à Dieu de sa fille, mère et sœur Amona-Mbani Victoire Rachel, la famille Amona-Mbani Pauchays Michel remercie les amis, les collègues, connaissances et parents pour leur assistance multiforme que lui avez accordée pour surmonter cette douleur épreuve. Une messe pour le repos de son âme sera dite le 22/12/2016 à 6 heures en l'église Notre Dame des victoires de Ouenzé.

LYCÉE TECHNIQUE 1^{ER} MAI DE BRAZZAVILLE

Des latrines modernes pour enseignants et élèves

Finis les tracasseries et l'usage des latrines insalubres pour les enseignants et élèves du lycée technique industriel du 1^{er} mai de Brazzaville, l'association « Amicale internationale nouvelle vision » (AINV) a remis officiellement aux responsables de cet établissement scolaire les clés des latrines modernes construites sur fonds propre.



Une vue du bâtiment abritant les toilettes

Le bâtiment qui abrite les latrines compte trois compartiments, à savoir le bloc des filles ; le bloc des garçons et des enseignants ainsi que celui réservé aux personnes handicapées. En vue de se prémunir contre les ruptures intempestives en eau, une cuve de 2500 litres est prévue.

Le proviseur du lycée technique industriel de Brazzaville, principal bénéficiaire de l'ouvrage, Jacques Galloy, qui s'est dit satisfait par l'acte posé par l'AINV, a pris l'engagement de mieux protéger cet ouvrage qui leur manquait depuis plusieurs années, exposant ainsi les usagers de son établissement à tous les risques possibles.

L'AINV a indiqué, par ailleurs, que ses services vont s'occuper, pendant six mois, de l'entretien de ces latrines avant qu'elle ne le cède à la direction du lycée. De son côté, le proviseur a assuré qu'à cause de la gratuité des actes scolaires, il n'est pas possible que l'accès aux toilettes soit conditionné par le paiement d'une somme d'argent, si minime soit elle. Il a

opté pour la désignation d'un surveillant des latrines.

Pour sa part, la directrice de l'enseignement technique, Denise Dibakana, a appelé les usagers de ces latrines à faire preuve de patriotisme et d'hygiène pour maintenir toujours propres ces lieux de santé publique. Elle a mis à profit cette occasion pour saluer l'action de l'AINV et de son président, Rock Akindou. Prenant la parole à son tour, le président de l'AINV a indiqué que l'idée de construire ces latrines lui était venue au regard de l'ampleur des dangers de santé publique que couraient les enseignants et les élèves qui se soulaient dans les latrines impropres. « J'ai été élève dans ce lycée, je connais que les usagers de cet établissement scolaire sont exposés aux diverses maladies hygiéniques parce qu'ils utilisent des latrines insalubres. C'est l'occasion d'interpeller les pouvoirs publics de faire beaucoup d'efforts dans ce sens », a déclaré Rock Akindou.

Roger Ngombé

FAUX MÉDICAMENTS

Les pharmaciens demandent un arsenal juridique plus répressif

Dans le souci de lutter contre la vente illicite des médicaments, les pharmaciens ont sollicité, le 15 décembre, du gouvernement la mise en place d'un système de contrôle de médicaments afin de donner à la population ceux de bonne qualité.

La doléance a été formulée lors des journées scientifiques et pharmaceutiques de Brazzaville organisées du 14 au 15 décembre, sur le thème « la résistance aux antibiotiques »

Les pharmaciens ont, en outre, déploré le manque d'arsenal juridique ; loi pharmaceutique ; commission d'homologation du médicament de laboratoire de contrôle de qualité et bien d'autres.

Les journées scientifiques et pharmaceutiques ont été marquées de plusieurs communications ; dont la leçon inaugurale sur la contrefaçon donnée par le professeur Marc Gentilini, représentant de la Fondation Jacques Chirac.

En effet, l'orateur a expliqué que la contrefaçon est une arme à destruction massive dans le monde. Les produits contrefaits sont fabriqués en Chine, Malaisie, Inde, Turquie, au Pérou et bien d'autres pays. La vente illicite de ces médicaments est pratiquée dans tous les pays du monde.

L'autre temps fort de la cérémonie a été celui des allocutions prononcées respectivement par le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Etienne Mokondji Mobé ; le président du syndicat national des pharmaciens du Congo ; Boniface Okouya ; l'ambassadeur de France au

Congo, Bertrand Cochery ; la ministre de la Santé et de la Population, Lydie Jacqueline Mikolo et bien d'autres. Bertrand Cochery a rappelé le message du président Jacques Chirac à l'appel de Cotonou au Bénin lancé le 12 octobre 2009. C'est un message d'encouragement aux professionnels de la santé et aux différentes administrations à coopérer pour appliquer ou créer des conditions législatives et normatives permettant de lutter contre les faux médicaments. Etienne Mokondji Mobé poursuit dans la même lancée que le monopole pharmaceutique n'est pas négociable. « L'ordre des pharmaciens travaillera avec les pouvoirs publics afin de lutter contre la criminalité pharmaceutique », a-t-il déclaré. Boniface Okouya a souligné que le manque de médicaments est dû au trafic de faux médicaments qui tuent et causent d'énormes dégâts. La ministre de la Santé et de la Population, Lydie Jacqueline Mikolo a rappelé que les diverses opérations de fabrication, délivrance et vente de médicaments sont réservées aux pharmaciens. Selon elle, trois projets de décret portant sur l'exercice de la profession de pharmacien ont été déposés sur la table du gouvernement. Il s'agit de l'institution de la journée nationale de lutte contre les médicaments de qualité inférieure et leur vente illicite ; l'institution, l'attribution et l'organisation du programme national de lutte contre la vente illicite de médicaments ainsi que la modalité et la procédure de répression de l'acte illégal de l'exercice de la pharmacie.

Lydie Gisèle Oko



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET D'AUDIT EXTERNE POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2016 ET 2017 DU PROJET VIH/SIDA

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme une subvention (COG-H-SEP/CNLS) pour la mise en œuvre du projet « Investir pour un impact contre la tuberculose et le VIH/sida au Congo », qui est mis en œuvre par le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS) en sa qualité de PR 1. Le PR 1 a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat relatif au recrutement d'un Cabinet d'audit externe pour la réalisation de l'audit des comptes des exercices 2016 et 2017 du projet VIH/Sida.

II. OBJECTIF DE L'AUDIT DU PROJET

L'objectif de la mission d'audit des états de synthèse est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion selon laquelle les états de synthèse ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable identifié et qu'ils traduisent d'une manière régulière et sincère, la situation financière du projet, ainsi que le résultat de ses opérations et le flux de sa trésorerie.

III. PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Coordination du Projet en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA.

IV. QUALITE DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, le Paludisme et la Tuberculose.

V. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

La mission d'audit externe couvre deux exercices ci-après :

- Période 1 : exercice allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 ;
- Période 2 : exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Les dates prévisionnelles de réalisation de la mission et de délivrance des rapports sont arrêtées ainsi qu'il suit :

Période de la mission Rapport provisoire
Rapport définitif
Exercice 1 du 1^{er} au 16 mars 2017 20 mars 2017
27 mars 2017
Exercice 2 15 février au 15 mars 2018 19 mars 2018
26 mars 2018

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et le dossier d'appels d'offres les jours ouvrables (de lundi à vendredi) de 9h30 à 16h00 au Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida contre un montant non remboursable de Cent mille (100.000) francs CFA.

VI. DEPOT DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2017 ET 2018 DU PROJET VIH/SIDA » au plus tard le 21 janvier 2017 à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention du Docteur Madame la Secrétaire Exécutive
Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida
Siège : Avenue Auxence ICKONGA, face CHU, Bâtiment du CCN
B.P. : 2459 Brazzaville - Portables : 06 663 15 59/06 624 70 00
Site Internet : www.cnls-congobrazza.org
E-mail : sep_cnlscongo@yahoo.fr
Dr Marie Francke PURUEHNCE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



En vue du recrutement d'un consultant pour élaboration et Pré Tester les supports de communication communautaire de la tuberculose du guide suivi-évaluation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire supérieur en santé publique, et prouver une bonne connaissance et/ou expérience solide dans les domaines suivants :

- Expérience dans des projets ou programmes de lutte contre la tuberculose
- Expérience dans des projets ou programmes de sensibilisation
- Expérience dans la conception de supports de communication visuels
- Expérience dans des projets ou programmes de santé communautaire serait un atout
- Expérience dans les projets ou programmes de lutte contre le VIH serait un atout
- Excellentes connaissances en matière de prévention de la tuberculose et du VIH
- Maîtrise des outils informatiques Word, PowerPoint, Internet, logiciels de création visuelle
- Bonnes capacités rédactionnelles

- Bonne maîtrise du français (écrit et parlé)
- Bonne maîtrise d'au moins une des langues principales parlées au Congo (Lingala, Kituba)
- Pédagogie
- Sens de l'adaptation
- Pro-activité et sens de l'initiative

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

Une description de la méthodologie et des outils proposés

Un chronogramme provisoire

Un budget détaillé

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secre-tugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour élaboration et Pré Tester les supports de communication communautaire de la tuberculose du guide suivi-évaluation », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 03 janvier 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 14 décembre 2016

Nazaire BAKALA
Coordonnateur du projet

La Banque africaine de développement lance la formation des jeunes en entrepreneuriat : « Agripreneur à zéro franc »

Dans le cadre de sa stratégie pour L'Emploi des Jeunes en Afrique (Seja), la Banque africaine de développement (BAD) a lancé à Abidjan, une formation de jeunes en entrepreneuriat sur le concept « Agripreneur à Zéro Franc » dans la chaîne de valeur agricole. La formation vise à offrir aux jeunes africains, les capacités techniques pour entreprendre dans le secteur de l'agriculture et de l'agribusiness, « en dépit des difficultés d'accès aux financements. »

La formation, qui se tient du 20 au 23 décembre 2016, sera dispensée à 100 jeunes Ivoiriens par la Fondation africaine pour l'entrepreneuriat et le développement économique (Fafede). Au total, 300 jeunes issus des trois pays – Côte d'Ivoire, Libéria et Madagascar - participant à ce projet pilote, vont subir cette formation au terme de laquelle ils recevront un certificat et bénéficieront d'un suivi technique et d'un coaching pendant 6 mois pour le démarrage de leurs entreprises.

S'exprimant à l'ouverture du séminaire, le directeur général de la Fafede, Désiré Assipo a souligné la pertinence de l'entrepreneuriat agricole, et invité les bénéficiaires du programme à faire bon usage des enseignements. « Nous pensons, avec

l'ensemble de nos partenaires ici présents, que l'entrepreneuriat agricole est un puissant moyen qui permettra aux jeunes africains de nourrir le continent et de favoriser son développement ».

« Vous êtes la première promotion de bénéficiaires, et votre responsabilité est grande pour la pérennité de ce programme qui tient à cœur à tous les partenaires et organisateurs ».

Pour sa part, la coordinatrice de l'équipe de mise en œuvre de la Stratégie de la Banque pour l'emploi des Jeunes, Ginette Nzau-Muteta a décliné à l'intention des jeunes les grands pans de la Stratégie d'emploi des Jeunes de la BAD et réitéré sa foi en la capacité de la jeunesse africaine à se

prendre en main. « L'Afrique est le continent du présent et de l'avenir et son atout le plus important, c'est sa jeunesse », a-t-elle poursuivi.

Le séminaire ayant un lien avec la stratégie « Nourrir l'Afrique » de la Banque, le représentant du directeur du département de l'agriculture et de l'agro-business, Jean-Marie Meng Lihinag a relevé que 60% des emplois en Afrique proviennent du secteur agricole alors que le continent continue d'importer massivement des aliments transformés. Il a ainsi exposé la stratégie de la Banque pour la transformation de l'agriculture en Afrique, qui vise à développer les chaînes de valeur dans le secteur, tant en amont qu'en aval de la production.

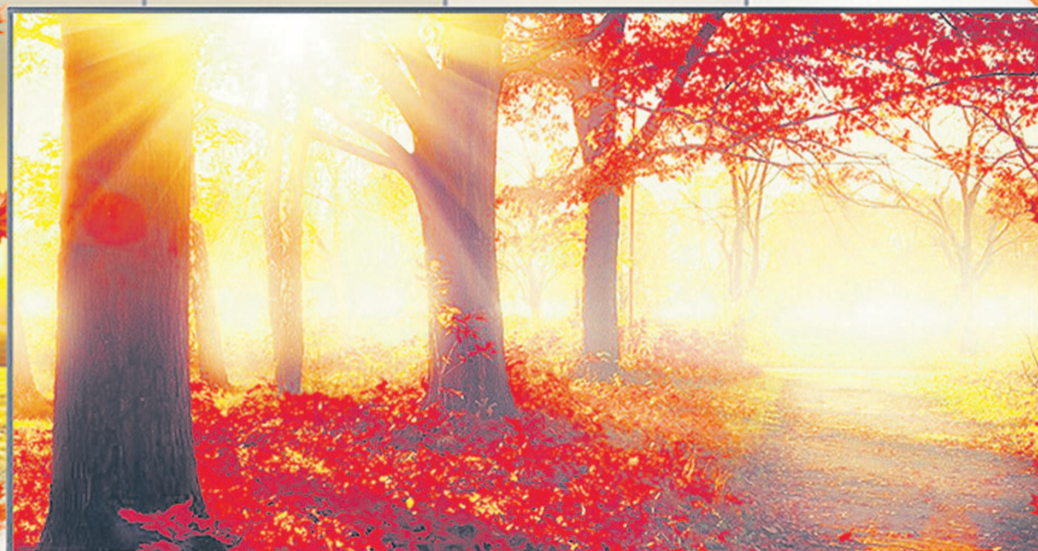
En rappel, la stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique (Seja) de la BAD repose sur trois piliers soit l'intégration, l'innovation et l'investissement. La promotion de l'entrepreneuriat est au cœur de chacun de ces leviers.

Les Dépêches de Brazzaville
(Source BAD)


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



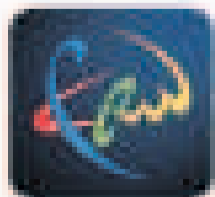
LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE.

VOUS AVANCEZ,
NOUS SOMMES LÀ.

SAHAM Assurance, assureur leader présent en Afrique et en Moyen-Orient, propose tous les jours l'expertise des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et vivent sereinement en toute confiance.



SAHAM
Assurance | Congo
Avancez librement

sahamassurance.com



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ETAT DU CONGO 

Congo | Terre d'opportunités Riche d'opportunités

tendances

TAUX D'INTÉRÊT

6,5%

Net par an

Période de souscription du 15 au 23 Décembre 2016



Montant de l'opération: 150 000 000 000 F CFA | **Prix d'une Obligation** 10.000 F CFA
Minimum de 30 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/16

Arrangeur & Chef de File

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) 
Membre du Groupe Ecobank 



Co-Arrangeurs & Co-Chefs de File

 ASCA 
Groupe Attijariwafa bank

1.1. CADRE L'OPERATION

Dans le cadre du plan national de développement 2012-2016, l'Etat congolais a entrepris une série d'investissements dans les domaines des infrastructures routières, électricité, santé et services entre autres.

Afin d'achever les différents projets de développement engagés, l'Etat a autorisé par la loi de finances rectificative N° 20-2016 du 21 Septembre 2016, un établissement global de 813.000 milliards de FCFA sur des marchés financiers, dont 376.541 milliards de FCFA seront mobilisés par la voie d'emprunts obligataires.

C'est dans ce cadre que, la République du Congo, représentée par le Ministère des Finances, du Budget et du Patrimoine Public sollicite mobiliser par appel public à l'épargne, la somme de cent cinquante milliards (150 000 000 000) de FCFA sur le marché financier de la CEMAC.

1.2. DESTINATION DES FOND

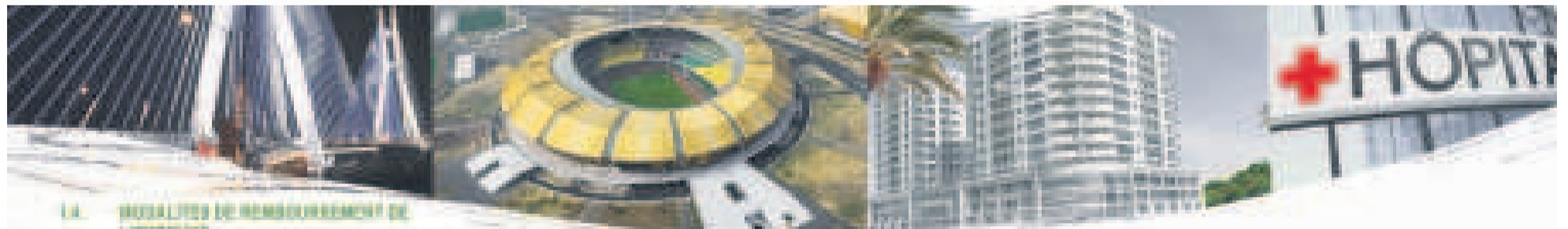
L'intégralité des fonds collectés servira au financement des projets inscrits dans le plan de finances 2016.

Code	Description	Montant (FCFA)
1	Postule de la construction et équipement de l'université Denis SASSOU NGUESSO	10 000
	Total Enseignement supérieur	10 000
2	Postule de la construction de l'Hôpital général dans les départements	30 000
	Total Santé	30 000
3	Stabilisation des routes stratégiques	13 000
	Travaux de finition de la construction de la route Dolé	30 000
	Total Equipement et de Services routier	43 000
4	Exploitation de la zone industrielle de Minkou	70 000
	Total Energie hydraulique	70 000
5	Postule de la construction des logements sociaux	11 000
7	Construction de la cité internationale des affaires de Brazzaville	34 000
	Total Construction	85 000
TOTAL		158 000

L'emprunt obligataire émis par la présente finance les projets ci-dessus à hauteur de FCFA 80 milliards minimum, sous réserve du respect effectif des allocations. La date échéance de FCFA 80 milliards après du prêt sera déterminée par convention des créanciers sous forme du titre obligataire.

1.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Emetteur	République du Congo
Dénomination	ED 00 6,5% net 2016 - 2021
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne.
Objet de l'opération	Financement des projets de développement inscrits au budget 2016 de l'Etat et apurement partiel de la dette existante.
Montant de l'émission	150 000 000 000 FCFA.
Valeur nominale	10 000 FCFA
Minimum de souscription	30 obligations soit 300 000 FCFA
Taux	6,5% net de tout impôt et taxe.
Personnes éligibles	Toute personne physique ou morale résidente et non résidente de la CEMAC
Prix d'émission	Au pair, soit 10 000 FCFA par obligation
Nombre de titres	15 000 000 obligations
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central et tenus dans les livres des SDB tenues de comptes.
Durée de l'emprunt	Cinq (05) ans.
Période de souscription indicative¹	La période de souscription est prévue du 15 au 23 décembre 2016.
Date de jouissance	La date de jouissance des titres retenue sera le deuxième jour ouvré après la clôture de l'opération.
Période de différé	Un (01) an de différé sur le remboursement du capital.
Fiscalité	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tout impôt et taxe en zone CEMAC. Les souscripteurs étrangers devront soumettre les revenus de l'emprunt obligataire à la législation fiscale en vigueur dans leur pays de résidence.
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date d'anniversaire de la date de jouissance des titres.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital sera linéaire après un (1) an de différé, soit le paiement du quart (1/4) du capital chaque année pendant quatre ans.
Règlement	Le paiement sera assuré par la Banque Agent au profit des SDB tenues de comptes agréées par la COSUMAF. Lesdites SDB assureront le règlement aux souscripteurs.
Mécanisme de sureté	Ouverture d'un compte séquestre destiné exclusivement au remboursement de l'emprunt dans les livres de la BEAC. Ce compte sera provisionné tous les mois à hauteur de 8% du produit des taxes et impôts intérieurs avec un minimum de cinq milliards de FCFA conformément à une instruction irrévocable et préalable donnée par la République du Congo à la Banque Centrale.
Cotation en Bourse	Une demande d'admission à la cote sera introduite auprès de la BVMAC. Le volume total des titres offerts à la BVMAC correspondra à la totalité des souscriptions définitivement effectuées aux enchères, y compris la prime ferme.
Rapatriement des produits de placement pour les non-résidents CEMAC	Tous les rapatriements des produits des placements qui seront réalisés dans le cadre du remboursement d'emprunts contractés par l'Etat Congolais auprès d'investisseurs non-résidents CEMAC, se feront librement, conformément à la réglementation de change en vigueur.



1.4. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Le paiement annuel des intérêts et du capital se fera suivant le tableau ci-dessous.

Année	Intérêts (FCFA)	Capital (FCFA)	Total (FCFA)
2017	9 750 000 000	0	9 750 000 000
2018	9 750 000 000	37 500 000 000	47 250 000 000
2019	9 750 000 000	75 000 000 000	84 750 000 000
2020	9 750 000 000	112 500 000 000	122 250 000 000
2021	9 750 000 000	150 000 000 000	159 750 000 000

L'emprunt sera remboursé par le biais du compte séquestre de la République du Congo ouvert dans les livres de la BEAC et assuré dans les intérêts. Ce compte sera alimenté mensuellement à hauteur de 8% du produit des taxes et impôts intérieurs (PORA 2 milliards minimum) afin de couvrir la provision nécessaire au service de la dette.

Ces (02) plans annuels seront misés sous réserve annuelle, la BEAC transfère immédiatement la somme correspondant à l'échéance au compte et en libère conformément au libellé d'investissement de l'emprunt existant au sein du compte de remboursement ouvert dans les livres de la Banque Agent.

1.5. INVESTISSEMENT

Les investisseurs seront inscrits aux guichets des SDB tenues de comptes afin de procéder au placement.

Code	Titre	Montant (FCFA)
Banque	BOI Placement Directeur	+327 260 481 271
	Primo Capital	+327 260 484 10
	BOI	+227 260 483 00
Congo	COB Capital	+144 00 000 11 00
	La Financier	+44 00 00 00 00
Sesac	BOI Sesac	+44 00 00 00 00
	BOI Sesac	+44 00 00 00 00

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques, et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

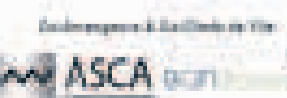
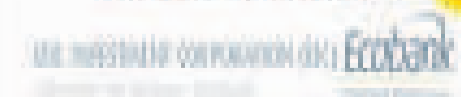
L'opération objet de la présente campagne a donné lieu à un Document d'Information Intégré par la Commission de Surveillance de Marché Financier de l'Afrique Centrale au numéro d'enregistrement COSUMAF-APF-2016. Ce Document est consultable auprès de l'émetteur, auprès des membres du réseau de placement sur les sites internet www.congobank.org, www.financa.congobank.org et auprès de la Banque des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale www.bvmac.org.



Congo Terre d'opportunités. Riche d'opportunités.

TAUX INTERET
6,5% net par an

Arrangeur & Chef de File



Période de Souscription
Du 15 au 23 Décembre 2016

Montant de Placement: **150 000 000 000 F CFA**
Prix d'émission: **10 000 F CFA**

DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs accrédités en République du Congo

Piotr Jozef Mysliwiec, Bertrand de Crombrugge de Picquendaele, et Atef Mustafa Odeh respectivement, ambassadeurs de la République de Pologne, du Royaume de Belgique et de la Palestine ont présenté le 20 décembre les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Jean Claude Gakosso.

Né à Proszowice, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Pologne est ingénieur en Génie chimique, et docteur ès Sciences techniques. Avant d'intégrer la carrière diplomatique en 1993, il a travaillé dans l'industrie.

Le Congo et la Pologne ont établi les relations diplomatiques en décembre 1972. L'ambassade du Congo à Berlin, en Allemagne a juridiction sur la Pologne, tandis que celle de la Pologne à Luanda, en Angola, a juridiction sur le Congo.

La coopération bilatérale a, jusqu'à ce jour, concerné essentiellement le domaine de l'éducation, avec la formation en Pologne de plusieurs étudiants congolais, dans les années 1970-1980.

« Le ministre a exprimé son souhait de voir nos relations bilatérales se dynamiser après quelques années de passivité, et après la relance en 2013-2014, nous espérons renouer nos relations dans tous les domaines surtout économiques. Nous voulons redynamiser notre coopération un peu sur une autre base », a indiqué le diplomate Polonais. Par ailleurs, l'ambassade de la République de Belgique sera représentée par Bertrand de Crombrugge de Picquendaele. Pour des raisons budgétaires, les autorités gouvernementales belges avaient décidé de la fermeture de cette ambassade en 2015. C'est l'ambassade de Belgique à Kinshasa qui a juridiction sur la République du Congo.

Avant sa nomination au Congo, le diplomate belge était ambassadeur, représentant permanent du Royaume de Belgique auprès de l'Organisation des Nations unies à Genève, depuis 2012.

La coopération entre les deux pays est régie par des instruments juridiques dont l'Accord général pour le développement de la coopération économique, scientifique et technique, signé le 27 juillet 1983 à Brazzaville.



Jean Claude Gakosso s'entretenant avec l'ambassadeur de la Belgique (crédit photo Adiac)

Venu également pour présenter les copies figurées des lettres de créance, l'ambassadeur de la Palestine, Atef Mustafa Odeh a indiqué que son pays se dit prêt à investir au Congo.

« Le Congo et la Palestine entretiennent d'excellentes relations depuis 40 ans. Son leader Yasser Arafat, un grand ami du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso avait déjà visité le Congo plusieurs fois. Nous avons la même

histoire et la même culture. On a déjà essayé de développer nos relations dans tous les domaines, et la Palestine se dit prête à faire en sorte que le Congo puisse développer les relations avec le monde arabe », a déclaré le diplomate Palestinien.

Il souhaite que dans quatre ou trois mois un ambassadeur avec résidence au Congo soit vite nommé parce que le Congo, a-t-il dit, « est un pays frère avec qui

nous voulons développer davantage nos relations ». « Nous allons mobiliser les hommes d'affaires palestiniens pour investir au Congo parce que c'est un pays très riche qui présente beaucoup de potentialités économiques », a-t-il promis.

A l'audience de ce matin, il était accompagné par le Consul Honoraire de l'Etat de la Palestine à Pointe-Noire, Oussama El Banni.

Yvette Reine Nzaba

RDC

Neuf morts dans des violences mardi à Kinshasa

Neuf personnes ont été tuées dans des violences à Kinshasa hier, jour qui marquait la fin du mandat du président Joseph Kabila, a déclaré à l'AFP le porte-parole du gouvernement de la République démocratique du Congo.

«A Kinshasa, il y a eu neuf morts, pas un seul de plus», a dit le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende.

Peu avant, la Mission de l'ONU au Congo (Monusco) a indiqué à l'AFP enquêter sur des informations crédibles faisant état d'une vingtaine de tués dans la capitale congolaise.

«Parmi eux, six pillards ont été tués par les gardes commis à la protection des magasins et entrepôts, un policier a été tué par balles et deux dames atteintes par des balles perdues», a détaillé Mende.

Des violences meurtrières ont éclaté mardi à Kinshasa et dans plusieurs villes de RDC, au jour de l'échéance du mandat de Kabila, qui entend toutefois se maintenir au pouvoir après que l'élection présidentielle prévue cette année a été reportée sine die.

Dans la capitale, de premières échauffourées ont débuté lundi peu après minuit, avec des coups de feu entendus dans plusieurs quartiers pour faire taire des concerts populaires de sifflets et casseroles en signe de protestation contre le pouvoir. Mardi matin, de nouvelles violences, avec notamment des tirs, ont été rapportés dans plusieurs quartiers, mais un retour au calme se dessinait en fin d'après-midi. Deux personnes ont également été tuées et trois blessées à Lubumbashi, deuxième ville du pays, dans des affrontements entre manifestants et la police, selon le gouverneur de la province locale du Haut-Katanga.

A Manono (480 km au nord de Lubumbashi), six personnes ont été tuées et 125 blessées dans un affrontement entre Pygmées et Bantous, récurrents dans cette zone, selon des sources concordantes.

Dans la ville de Kananga (centre), où des combats entre l'armée et une milice ont fait une centaine de morts en septembre, de violents affrontements entre personnes non identifiées ont provoqué des mouvements de panique. Aucun bilan précis n'était toutefois disponible auprès des autorités.

AFP

galerie CONGO Musée du Congo
de Brazzaville

Spécial exposition vente " Planète Bigarrée II "

Peinture - Sculpture moderne - Céramique et Musique

du 14 décembre 2016
au 14 janvier 2017

Pour vos cadeaux de fin d'année et nouvel an,
pensez aux objets d'art.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LE RESEAU DES SMARTPHONES



BA FETI OYO SEPELA NA PAPA AIRTEL

Appelle, atteins ton objectif du jour
et gagne du cash ainsi que de
nombreux lots pour les fêtes

AG Partners





LES REPAS DE NOËL
ET NOUVEL AN
AU PEFACO HOTEL
MAYA MAYA 5*

Bō
CHELLI

LE BISTRO PARISIEN



POOL JAZZ BRUNCH DE NOËL
25 DÉCEMBRE · 12H30-16H

POOL JAZZ BRUNCH DU NOUVEL AN
1^{ER} JANVIER · 12H30-16H

- Coupe de Champagne
- Amuses-bouche

★★★★★

- Saumon Bellevue
- Salade exotique de poulet au curry
- Salade de papayes vertes et crevettes
- Assiette de crudités, ses sauces et condiments
- Assiette de charcuterie française et italienne

★★★★★

- Linguine aux fruits de mer
- Dinde farcie aux marrons
- Gigot d'agneau de sept heures
- Lotte à la provençale
- Saka saka au poisson fumé

★★★★★

- Assortiment de bûches de Noël
- Assortiment de pâtisseries maison et de mignardises
- Crêpes à l'orange
- Tiramisu maison
- Fruits frais coupés

30 000 FCFA / personne*

15 000 FCFA / enfant* (4 à 12 ans)



DÎNER DE RÉVEILLON DE NOËL

24 DÉCEMBRE · À PARTIR DE 20H

- Coppa di spumante
Coupe de vin pétillant italien
- Antipasti misti (vitello tonnato, funghi ripieni, pomodori secchi al pecorino, polpette in umido, zucchini ripiene)
Hors d'oeuvre de Noël
(veau à l'émilienne, champignons farcis, tomates séchées au fromage, boulettes de boeuf à la tomate, courgettes farcies)
- ★★★★★
- Pappardelle a ragù di lepre
Pappardelle au Ragoût de lapin
- Ravioli ripieni caciocavallo e pinoli, a ragù di agnello
Raviolis farcis au fromage caciocavallo, sauce au Ragoût d'agneau
- Brasato al Barolo e prugnie, patate sabiate al forno
Boeuf braisé au vin rouge Barolo et pruneaux, pommes de terre sablées
- ★★★★★
- Cannolo siciliano e panettone
Cannolo à la sicilienne et panettone
- Un bicchiere di limoncello
Un verre de limoncello

35 000 FCFA / personne*

SOIRÉE DE NOUVEL AN

31 DÉCEMBRE · À PARTIR DE 20H

- Coupe de Champagne
- Amuses-bouche
- ★★★★★
- Shish-kebab de saumon fumé, duo de fromage frais à l'aneth
- Bonbon croustillant de foie gras, chutney de mangue et confit d'oignons
- ★★★★★
- Linguine à la langouste et tomates cerises
- Kedjenou de pintade, attiéké et plantain vapeur
- Filet de bœuf Wellington, jus court, pôlée de fêtes
- ★★★★★
- Duo de bûches de Noël

49 000 FCFA / personne*

RÉSERVATIONS

CHRISTOPHE CASAMATTA
Tel. (+242) 056 048 035
ccasamatta@pefacohotels.com

**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★★

*taxes et services compris, boissons non incluses

Bouteille de Champagne GOSSET Grande Réserve Brut : 60 000 FCFA

FRANCE/SÉNÉGAL

« François Hollande est un grand Africain », reconnaît Macky Sall

A l'occasion de sa visite d'Etat en France, les 20 et 21 décembre, le président sénégalais Macky Sall était l'invité de la chaîne tv LCI. Il a déclaré que « François Hollande est un grand africain ».



Les présidents Macky Sall et François Hollande

Il a vanté les mérites de la relation qui lie la France au Sénégal et a salué le rôle que joue son homologue français en Afrique, depuis le début de son mandat.

« Le président Hollande est perçu comme un grand président français sur l'Afrique, tant par ses interventions durant sa gouvernance que par les sujets d'importance comme le terrorisme, mais aussi la coopération. Aujourd'hui, il m'invite en visite au moment où il s'appête à partir, c'est une situation particulière mais cela

ne changera rien à notre relation », a expliqué le chef d'Etat sénégalais.

Il a aussi évoqué la menace terroriste au Sahel. Soutenant que « la lutte contre le djihadisme est une lutte de longue haleine ». Sans l'opération Barkhane, « le Mali serait aujourd'hui entre les mains des djihadistes », a-t-il ajouté. Concernant la Centrafrique, il a souligné l'importance du rôle de la France pour « prévenir contre un génocide qui était en préparation. (...) Même si, parfois, on reproche à la France de jouer au gendarme du monde, mais si elle n'avait pas été là, les conséquences auraient été beaucoup plus graves. »

Pour le porte-parole du gouvernement sénégalais, Seydou Guèye, cette visite traduit la relation intime entre la France et le Sénégal en termes de coopération. Il a vanté le combat de Macky Sall pour « la bonne gouvernance et la transparence, son projet de lutte contre l'évasion fiscale, autant de choses qui sont utiles au développement de l'ensemble des pays ».

Noël Ndong

Dr Luisa Dologué Potolot :

« À nous Centrafricains d'être inventifs et solidaires pour espérer un retour à la paix »

Le Dr Luisa Dologué Potolot a récemment fait la lecture de la situation en République centrafricaine. Intervenant en tant que conférencier par vidéo conférence à la conférence-débat organisée par l'association « les Amis de la République centrafricaine », le 17 décembre à Paris, elle a notamment mis l'accent sur les faits qui l'ont touchée en tant que médecin, femme, mère de famille mais aussi en tant que citoyenne.

Elle a expliqué que partout où il y a conflit, inévitablement des vies se perdent. « Là où l'on parle de post-conflit, ce sont encore des vies qui vont être perdues ». Et d'ajouter, « dans le cas de la RCA, ce sont 4,5 millions de Centrafricaines et de Centrafricains qui sont en danger et qui méritent notre attention, notre fraternité ».

« L'OMS définit la santé comme un état complet de bien-être physique, mental et social. Si nous prenons à la lettre ce concept, alors aucun de nous et aucun de nos concitoyens ne peut prétendre être en bonne santé, que nous résidions sur place ou loin de la RCA », a déclaré le Dr Luisa Dologué Potolot.

En guise d'illustration, elle a fait allusion à l'augmentation du nombre de personnes « ayant perdu la raison » qui déambulent à Bangui ou dans les campagnes. « A ce jour, il n'a été mis en place aucun programme de prise en charge psychologique de cette population traumatisée », a-t-elle renchéri.

Au quotidien, précise-t-elle, la jeunesse s'adonne aux drogues de synthèse : tramadol, kangoya ou l'alcool de manioc. Couramment, des filles mères de 15, 14 voire 13 ans connaissent des maternités précoces, avec des accouchements qui se font à la



maison ou même parfois en pleine nuit au bord de la route après être débarquées d'une moto-taxi quelquefois en pleine brousse.

« La tâche est immense mais il faut l'affronter avec lucidité. Nous devons apporter des solutions durables au mal-être, au mal de vivre et aux maladies. Ensemble, c'est possible ! », espère le médecin. Face à cette situation, a-t-elle lancé, « je suis convaincue qu'il faut agir en conjuguant nos efforts, chacun à notre petite échelle, dans nos quartiers, nos villages. Nous pourrions ainsi réaliser de belles choses ». Et de conclure, « à nous à présent d'être inventifs, solidaires et surtout d'agir activement pour un retour à la paix et, à terme, obtenir l'amélioration de nos conditions de vie ».

Rappelons que la conférence-débat organisée par l'association « les Amis de la République centrafricaine a eu pour thème : « la santé post-conflit en République Centrafricaine ».

Marie Alfred Ngoma

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS met en garde contre l'augmentation des maladies non transmissibles en Afrique

Dans une étude rendue publique le mardi 20 décembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) met en garde contre le risque accru de maladies non transmissibles (MNT) en Afrique. Il s'agit, entre autres, du cancer et du diabète, qui sont le résultat des mauvaises habitudes de la vie citadine moderne sur le continent.

Le texte relève que de nombreux Africains encourent le danger de ces maladies, puisqu'ils présentent au moins un des principaux facteurs de risque pour ces MNT : consommation abusive d'alcool, régime alimentaire inapproprié, hypertension artérielle, taux de cholestérol élevé, fumer ou manque d'activité physique. L'auteur de l'étude, Abdikamal Alisad, prévient que quatre millions d'Africains mourront d'une MNT en 2020 (pour 44 millions à travers le monde. Ce chiffre dépassera en 2030 le nombre d'Africains qui vont mourir de maladies infectieuses comme le paludisme et le sida, ajoute-t-il.

« Nous avons déjà du mal avec les maladies transmissibles (...) et maintenant un nombre croissant de personnes ont besoin de dépistages, de conseils et de traitements pour les maladies non transmissibles », a regretté l'auteur de l'étude. « Notre système de santé n'a pas les épaules assez larges », a estimé Abdikamal Alisad qui a appelé les gouvernements africains à mieux financer ce secteur, et à « réorienter et réorganiser

l'ensemble du système des soins de santé ». Attribuant la hausse des MNT, incluant aussi des maladies cardio-vasculaires ou les affections de voies respiratoires aux changements liés à la vie socio-économique du continent, le chercheur a appelé à l'abandon de mauvaises habitudes de consommation de choses malsaines. « Nous avons été surpris, parce que nous ne pensions pas voir ce genre de situation en Afrique en ce moment, nous nous attendions à le voir dans 30 ou 40 ans », a-t-il relevé.

L'étude note qu'en Occident, les grands industriels de l'alcool, du tabac et de la « malbouffe » sont confrontés à une prise de conscience croissante de la population face au danger que cela présente, alors que ces mêmes industriels polluent l'Afrique avec ces mêmes produits. « Ils voient l'Afrique comme un terrain fertile en raison des faiblesses des législations (...). Nous avons constaté que dans certains pays, les industriels de l'alcool sont ceux qui font les lois sur l'alcool, c'est absurde », a déploré Abdikamal Alisad. Pour l'auteur de l'étude, la consommation accrue de nourriture malsaine a pour conséquence que les Africains souffrent, entre autres, de malnutrition et d'obésité. L'OMS estime que 35% des Africains sont obèses, et le temps passé sur une activité physique intense par nombre d'entre eux n'est pas du tout important.

Nestor N'Gampoula

Amélioration de la lutte contre le paludisme

Dans un rapport qu'elle vient de publier récemment, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèle que les enfants et les femmes enceintes en Afrique subsaharienne ont un plus large accès aux interventions efficaces de lutte contre le paludisme.

Dans toute la région, souligne le communiqué de l'OMS, durant ces cinq dernières années, il a été noté une augmentation sensible des tests de diagnostic du paludisme chez l'enfant et des traitements préventifs administrés aux femmes enceintes. En outre, l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide s'est rapidement élargie chez l'ensemble de la population exposée au paludisme.

Quoiqu'il y ait toutes ces avancées, le rapport



La moustiquaire prévient la malaria

révèle que des lacunes importantes subsistent en matière de couverture par les programmes. « Les déficits de financement ainsi que les systèmes de santé fragiles sapent les progrès accomplis et mettent en péril la réalisation des cibles mondiales », indique le rapport.

En Afrique, le paludisme demeure un fardeau. En 2015, on dénombrait 90% des cas de paludisme et 92% des décès dus à la maladie dans cette région. Cette maladie affecte plus les femmes enceintes et les enfants. « Les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement vulnérables, représentant environ 70% de l'ensemble des décès dus au paludisme », poursuit le rapport.

Pour protéger les femmes enceintes contre le paludisme, l'OMS recommande « le traitement préventif intermittent pendant la grossesse (TPIg) » par l'administration de sulfadoxine-pyriméthamine. Le traitement, qui est administré lors de chaque consultation de soins prénatals après le premier trimestre, permet de prévenir la mortalité maternelle et infantile, l'anémie ainsi que d'autres effets indésirables causés par le paludisme durant la grossesse. Selon les données disponibles, le pourcentage de femmes recevant les 3 doses ou plus recommandées de ce traitement préventif a été multiplié par 5 dans 20 pays africains. La couverture a atteint 31% en 2015, soit une augmentation de 6% par rapport à 2010.

Les moustiquaires imprégnées d'insecticide constituent un élément essentiel des efforts de prévention du paludisme en Afrique.

Selon les conclusions du rapport, plus de la moitié (53%) de la population à risque en Afrique subsaharienne utilisait ce type de moustiquaires en 2015, par rapport à une proportion de 30% en 2010.

Aline Nzuzi

VIE SYNDICALE

La première assemblée extraordinaire du SCC a vécu

Cette assemblée du Syndicat des commerçants du Congo (SCC) a eu lieu, le 19 décembre, dans la ville océane sur le thème «La crise économique, quel comportement vis-à-vis de la parafiscalité?».

Ongagna Ulriche Dordin, Nya-pa Charles, Mbouyi Tchibangou Many Abdoul Malik, respectivement président du bureau exécutif interdépartemental Pointe-Noire/Kouilou du SCC, représentant du directeur départemental du Travail et secrétaire général de la SCC dans ces départements, les autres membres du syndicat et les invités ont participé à la cérémonie. En plus du thème principal, divers sous-thèmes ont été développés pendant ces assises, notamment La crise économique au Congo, La parafiscalité, quelle attitude adopter face à cette crise et à la parafiscalité? Ouvrant les travaux de cette rencontre, Ongagna Ulriche Dordin a déploré le comportement véreux de certains fonctionnaires issus de quelques administrations publiques des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. «Il est nécessaire que nous soyons unis en vue de combattre ensemble la crise économique actuelle. Ainsi, depuis toujours, Pointe-Noire est convoitée par certains agents et administrateurs véreux de l'État. Ces derniers cherchent par tous les moyens à piller et dé-



pouiller les commerçants de cette ville. Conformément à la position géographique de cette ville, certains de ces fonctionnaires exigent et soumettent aux commerçants de nombreux et divers contrôles abusifs qui les ruinent, occasionnant ainsi l'augmentation du prix du panier de la ménagère. Ces fonctionnaires véreux profiteraient de la naïveté de certains commerçants pour exiger à ces derniers le paiement parfois des taxes dépassées», a-t-il déclaré.

Cependant, les participants ont

dénoncé certaines administrations publiques à Pointe-Noire et au Kouilou qui exigent aux commerçants le paiement de quelques taxes jugées illégales, notamment la direction départementale du Commerce, les services de la police administrative, le Centre de formalité des entreprises (CFE). «Ensemble nous allons regarder comment voir cette situation sur des contrôles administratifs abusifs et illégaux afin de pallier cette situation. Le paiement par exemple au CFE d'un montant de 50.000

F CFA exigé aux commerçants en vue du prolongement du magasin est illégale. Cette taxe est gratuite et devrait être normalement payée à la direction départementale du Commerce. Il y a aussi d'autres taxes illégales comme le paiement des honoraires postes scanning pour les commerçants importateurs, le paiement du droit de parking à la société Sadi par des commerçants qui viennent retirer des marchandises au port de Pointe-Noire et les transportent par route à Dolisie ou à Brazzaville à

Les participants à l'assemblée extraordinaire

l'aide des camions privés, les différentes taxes, le paiement abusif de certaines taxes des conteneurs contraint aux droits des douanes perçus par les douaniers au port et autres», ont-ils déploré.

Notons que le bureau exécutif interdépartemental de la SCC a été mis en place après la dissolution de celui de 2012 à travers une élection à main levée sous l'égide du bureau exécutif national le 22 août 2016 pour un mandat de six mois.

Séverin Ibara

TÉLÉPHONIE MOBILE

MTN speed show a organisé un grand concert au rond-point de la République

À l'occasion du lancement officiel de la 4G, connectivité Internet à très haut débit, dans la ville océane, la société de téléphonie mobile MTN a organisé le 17 novembre, en partenariat avec la chaîne de télévision Yakala TV, un grand concert dénommé MTN speed show qui a réuni les artistes du Congo, du Mali et du Togo au rond-point de la République.

C'est une ambiance de fête qui a régné au rond-point de la République. Malgré la menace de la pluie, les Ponténégrins ont été présents à ce grand rendez-vous qui a connu la participation d'Iba One du Mali, Kollins du Togo et des artistes congolais, notamment Trésor Mvoula, Sonia Bled, Teddy Benzo, Mixstone, Varon De Komodo, Mocristo. Le concert a été précédé d'une conférence de presse qui a eu lieu le

16 novembre en présence des artistes en vue d'informer sur la 4G, technologie de quatrième génération mobile à connectivité Internet à très haut débit, et sur le partenariat MTN-Yakala TV pour la promotion par Internet de la musique congolaise et africaine.

Grâce à la 4G, cette chaîne qui œuvre pour la promotion et la commercialisation de la musique congolaise sur Internet va ainsi

s'élargir au niveau de l'Afrique centrale et de toute la région d'Afrique pour mieux servir les internautes congolais. Avec l'amélioration de la connexion et la vitesse qu'offre la 4G, les Congolais vont accéder plus rapidement aux téléchargements des œuvres des artistes.

La 4G, qui est déjà fonctionnelle, va permettre la diffusion des produits des artistes sur 124 plates-formes et donner la possibilité d'écouter la radio partout dans le pays, a indiqué Franck Mahouel, promoteur d'Akalya, structure de promotion, distribution et vente des produits musicaux dont fait partie Yakala TV. Il a, par ailleurs, précisé : « Les artistes auront accès individuellement à leurs statistiques sur le site de Yakala TV. La 4G leur permettra de bénéficier d'un meilleur suivi des fans, de mieux vendre leurs produits sur Internet et aussi de mieux gérer leur carrière.»

Donnant les conditions d'utilisation de la 4G, Laetitia Ngouinda, du service marketing de MTN Pointe-Noire, a informé qu'il faut avoir une sim 4G de MTN dont les prix vont de 125 FCFA à 120.000 FCFA, avoir un téléphone compatible à la 4G et disposer d'un modem MTN wifi. Le concert a été salué par les artistes qui ont eu une occasion d'échanger entre eux. Ceux-ci ont estimé qu'outre la promotion et la vente de leurs produits, l'amélioration de la connexion Internet leur donnera plus de possibilité de réaliser des projets communs, des futurings et de consolider leurs relations.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Une vue de la tribune lors de la conférence

ARTS MARTIAUX

La Fédération congolaise de taekwondo toujours hors-jeu

L'olympiade 2016-2020 a débuté il y a plus d'un mois avec le renouvellement des fédérations sportives nationales par voie électorale. Or, jusque-là rien ne se fait au taekwondo après les bagarres ayant empêché la tenue de l'élection le 5 novembre. Aucune information de la part des autorités sportives sur la reprogrammation de l'assemblée générale électorale. Le bout du tunnel est toujours invisible...

La Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) n'a pas pris le départ de l'olympiade 2016-2020. Contrairement aux 23 autres fédérations sportives, l'élection au taekwondo ne s'est pas tenue. L'assemblée générale électorale qui devait se tenir le 24 octobre dernier n'a pas eu lieu à cause de la discorde entre candidats, leurs partisans respectifs y compris, sur le corps électoral. Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, s'était vite imprégné de la situation. Un compromis a été trouvé, un avertissement a été donné : punir les fauteurs de trouble au cas où il y aurait récidive. L'objectif étant de faire en sorte que tout se passe en toute sportivité. L'échéance électorale a finalement été reprogrammée le 5 novembre. C'est à cette date, malheureusement, que le pire



Les délégués avant la tentative de la première assemblée électorale avortée. Crédit Adiac

est arrivé. Les athlètes ralliés à la cause de l'un des candidats ont tendu un guet-apens aux responsables du bureau sortant ainsi qu'à quelques délégués venus de l'intérieur du pays. Une bagarre s'est éclatée dans l'objectif d'empêcher, sans nul doute, la tenue de l'élection. Sinon, mieux valait attendre la décision des urnes pour départager les candidats,

notamment Rock Popossi qui a dirigé la Fécotae de 2008 à 2013, Thomas Moutala secrétaire général adjoint du bureau sortant, et Nanite Biniakounou. Le président sortant, Stanislas Mby, avait déjà résolu de ne pas succéder à lui-même après un mandat comme pour faciliter l'alternance. Mais rien n'a été facile pour autant. Après les échauffourées, chacun

a pris sa direction. Les délégués venus des ligues départementales ont rebroussé chemin.

Toujours rien...

Un mois et deux semaines après le lancement de la saison sportive, la situation de la Fécotae n'a pas changé. Le silence règne. Les candidats et les votants ne savent pas ce qui se fait ou se fera pour

résoudre le problème. Ils s'interrogent au même titre que l'ensemble du public sportif congolais. Le temps ne fait que passer. « C'est une situation triste pour les athlètes et la discipline », a expliqué Thomas Moutala, un des candidats.

Conséquences...

Aussi longtemps que l'élection ne se tiendra pas au taekwondo, le Comité national olympique et sportif congolais ne pourra pas envoyer le dossier du nouveau bureau au niveau de la Fédération internationale de la discipline pour être reconnu. Par ailleurs, il est difficile pour les athlètes de bénéficier des stages et autres formations en vue d'élever leur niveau. À défaut de faire du surplace, ils vont reculer du point de vue performances. Tout au taekwondo est arrêté alors que le chrono de l'olympiade 2016-2020 tourne déjà à plein régime. Par le passé, le judo congolais a connu quasiment le même problème en passant toute une olympiade sans bureau exécutif donc sans fédération. Il aura donc beaucoup à gagner en trouvant une solution au problème qui prévaut au taekwondo plutôt que de garder le silence, faisant comme si de rien n'était.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 3e journée de la phase de groupes de la Cup U23

Sans Offrande Zanzala, en phase de reprise, les U23 de Derby County sont corrigés par ceux de Manchester City (1-5).

national congolais avait déjà joué 62 minutes lors de la 12e journée.

France, 19e journée, 2e division

Sans Randi Goteni, non retenu,

corner, au premier poteau, il hérite du ballon et le propulse du gauche au fond des filets. Sa 3e réalisation de la saison (pour 2 passes décisives). Avec 18 points, le PAS est 6e à 2 longueurs de l'AEK, 4 points

Eden Massouema était titulaire lors du précieux succès du Paris FC à Belfort (2-0).

En déplacement aux Herbiers, en Vendée, Dunkerque concède sa cinquième défaite de la saison (0-1). Bevic Mousiti Oko était titulaire et a été remplacé à la 71e, trois minutes après l'unique but du match.

Au classement, les Nordistes (4e) avec 25 points et ne devançant le CA Bastia (5e) qu'à la différence de buts (+9 contre +3). Malgré son succès, le Paris FC reste reléguable avec 17 points, tandis que Sedan fonce vers le CFA avec 10 petits points.

CFA, 14e journée Groupe A

Damien Mayenga double le score pour Bergerac, tombeur de Vitré (2-0). Le 4e but de la saison de l'ancien Nantais, qui avait inscrit 19 buts la saison dernière.

Cholet s'incline à domicile contre Romorantin (0-2). Si Galcot Youlou Loufoukou est entré à la 70e, Ronald Mampouya Bafounta n'était pas dans le groupe du SOR. Bradley Mazikou est resté sur le banc lors du match nul entre les réserves de Nantes et de Lorient (1-1).

Groupe B

Teddy Lia Okou n'était pas dans le groupe de la réserve du Havre, qui a fait match nul 0-0 à Saint-Maur-Lusitanos.

Jean-Bryan Boukaka était titulaire lors du match nul de Dieppe à Lens (1-1). Remplacé à la 87e.

Viry-Châtillon et Dantah Mia-toudila, titulaire, s'inclinent à Wasquehal (2-4).

Groupe C

Alan Dzabana est entré à la 89e lors du succès de la réserve de l'OL à Saint-Louis-Neuweg (2-1).

Briphil Nkouma n'était pas dans le groupe de Grenoble, tombeur de Raon-l'Étape (3-2). La réserve d'Auxerre est défaite sur le terrain de Jura Sud (0-2). Charlevy Mabila est entré à la 68e, alors que le score était vierge. Hardy Binguila n'était pas dans le groupe.

Groupe D

Tarbes et Juvrel Loumingou, titulaire, concèdent le match nul 0-0 face à Martignes.

Avec Morgan Poaty et Bryan Passi titulaires en défense, Montpellier fait match nul face à Mont-de-Marsan (0-0).

Yhoan Andzouana était titulaire lors de la défaite de la réserve de Monaco à Sète (1-3).

Camille Delourme



Troisième but de la saison pour Christopher Maboulou, qui permet au PAS de prendre un point à l'AEK (droits réservés)

Derby County est dernier du groupe C avec 1 point.

Angleterre, 13e journée, championnat des réserves U23

Prince Oniangué était titulaire lors de la défaite de la réserve U23 face à ceux de West Ham (0-4). Les jeunes Wolves sont 4e du groupe avec 22 points. De retour de blessure, l'inter-

Troyes chute à Reims (0-2). Et termine donc la phase aller à la 6e place, à 3 points du leader brestois.

Grèce, 15e journée, 1re division

Le PAS Giannina rapporte un point de son déplacement chez l'AEK Athènes (1-1). Titulaire, Christopher Maboulou a égalisé à la 94e pour les visiteurs : sur

du Pana et à 13 du premier, l'Olympiakos.

National, 16e journée

Blanstel Koussalouka était titulaire lors du succès du CA Bastia face à Sedan (2-0). Actif et passeur pour Hérelle, qui double le score à la 84e. Dans les rangs ardennais, Hugo Konongo n'était pas dans le groupe.